

Réf: Dossier 183686

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESPACE ELEVAGE MATY » en abrégé « E.E.M »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan yopougon
niangon adjamé non loin de la pharmacie Inox en
bordure, Lot 609, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESPACE ELEVAGE MATY » en
abrégé « E.E.M »

Objet : -PRODUCTION ET VENTE D'ALIMENTS D'ELEVAGE
DE TOUTES ESPECES
-VENTE DE MATIERES PREMIERES POUR
ALIMENTS DE VOLAILS, BETAILES...
-COMMERCE GENERAL
- BOULANGERIE-PATISSERIE
-TRANSFERT D'ARGENT
-BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
(BTP)
-PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan yopougon
niangon adjamé non loin de la pharmacie Inox en
bordure, Lot 609, Ilot 62

Dirigeant(s) Mlle TOURE SOUTIO TODANHAN CLEMENTINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01566 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11607/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

